



ATTESTATION SUR L'HONNEUR pour les accueils collectifs de mineurs à l'exception des accueils de loisirs périscolaires

Mineur de moins de 12 ans contact à risque

Je soussigné(e) :
[Prénom et Nom]

demeurant :
[Adresse]

représentant légal de :
[Prénom et Nom du mineur]

atteste sur l'honneur :

- que mon enfant a réalisé un test antigénique ou RT-PCR le et que son résultat est négatif.
- m'engager à réaliser un autotest 2 jours après ce premier test, soit le [date de l'autotest à J2], et 4 jours après ce premier test, soit le [date de l'autotest à J4].
- m'engager à ne pas conduire mon enfant au sein de l'accueil si l'un des tests (J2 et J4) est positif¹ ou s'il présente des symptômes évocateurs de la Covid-19.

Cette attestation sur l'honneur permet d'accéder aux accueils collectifs de mineurs, à l'exception des accueils de loisirs périscolaires.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à **[commune]**, le **[date]**

Signature

.....
[Prénom] [Nom]

¹ En cas d'autotest positif, le résultat devra être confirmé par test antigénique ou PCR.